INSOMNIE: par le somnifère (Kindler-Th. de Montpellier, 1921-22)

Ce médicament, excessivement maniable, agit sur toutes les insomnies, en général, et plus particulièrement sur les insomnies anxieuses et psychonévrotiques. Son action se fait sentir sur le système nerveux central sans intoxiquer le foie, les poumons, le coeur ou les reins. Il est bien taléré par les cardiaques.

Son action est particulièrement marquée chez les excités, les agités, les convulsifs.

S'emploie à la dose de 20, 30 et même 50 gouttes, le soir avant de se coucher, et même en injections intramusculaires ou intraveinaises chez les grands excités.

